

ACTIONS PESTICIDES PROPOSÉES SUR LES BASSINS VERSANTS DES RETENUES DE MIRELOUP, BEAUFORT ET LANDAL

JOURNÉE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

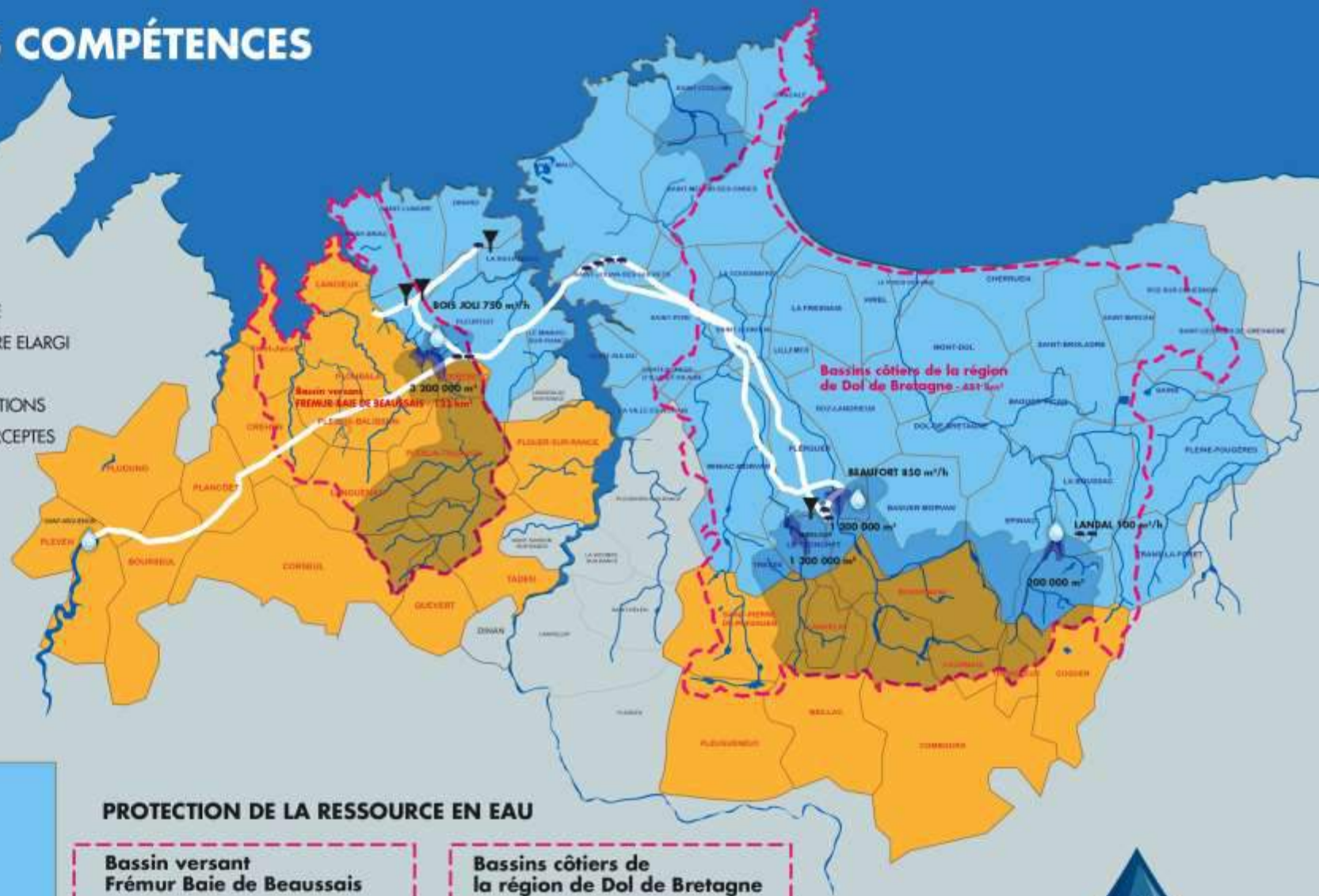
23 MARS 2017



*Établissement public du ministère
de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables*

CARTE DES COMPÉTENCES

-  COMMUNES DU SMPECE
-  COMMUNES DU PERIMETRE ELARGI
-  RETENUES
-  BASSINS VERSANTS D'ACTIONS
-  BASSINS VERSANTS INTERCEPTES
-  USINES
-  CANALISATIONS
-  RÉSERVOIRS



PRODUCTION D'EAU POTABLE

- 42 Communes
- 5 Collectivités :
 - Saint-Malo
 - Le SIEB
 - Le SIERG
 - Dinard
 - Saint-Lunaire
- 126 500 habitants / 84 500 abonnés
- 3 Usines de production - 1 650 m³/h
- 15 Réservoirs - 17 800 m³
- Stockage d'eau brute - 5 900 000 m³
- 6 500 000 m³/an consommés
- 8 200 000 m³/an mis en distribution

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Bassin versant Frémur Baie de Beausais

- 15 000 habitants
- 123 km²
- 150 exploitations agricoles
- 1 retenue d'eau potable
- Début des actions bassin versant en 2002
- Avec les agriculteurs, les communes, les particuliers et les écoles

Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

- 45 000 habitants
- 41 communes
- 451 km²
- 3 retenues d'eau potable
- Actions bassin versant non encore débutées



Eau du Pays
de Saint-Malo

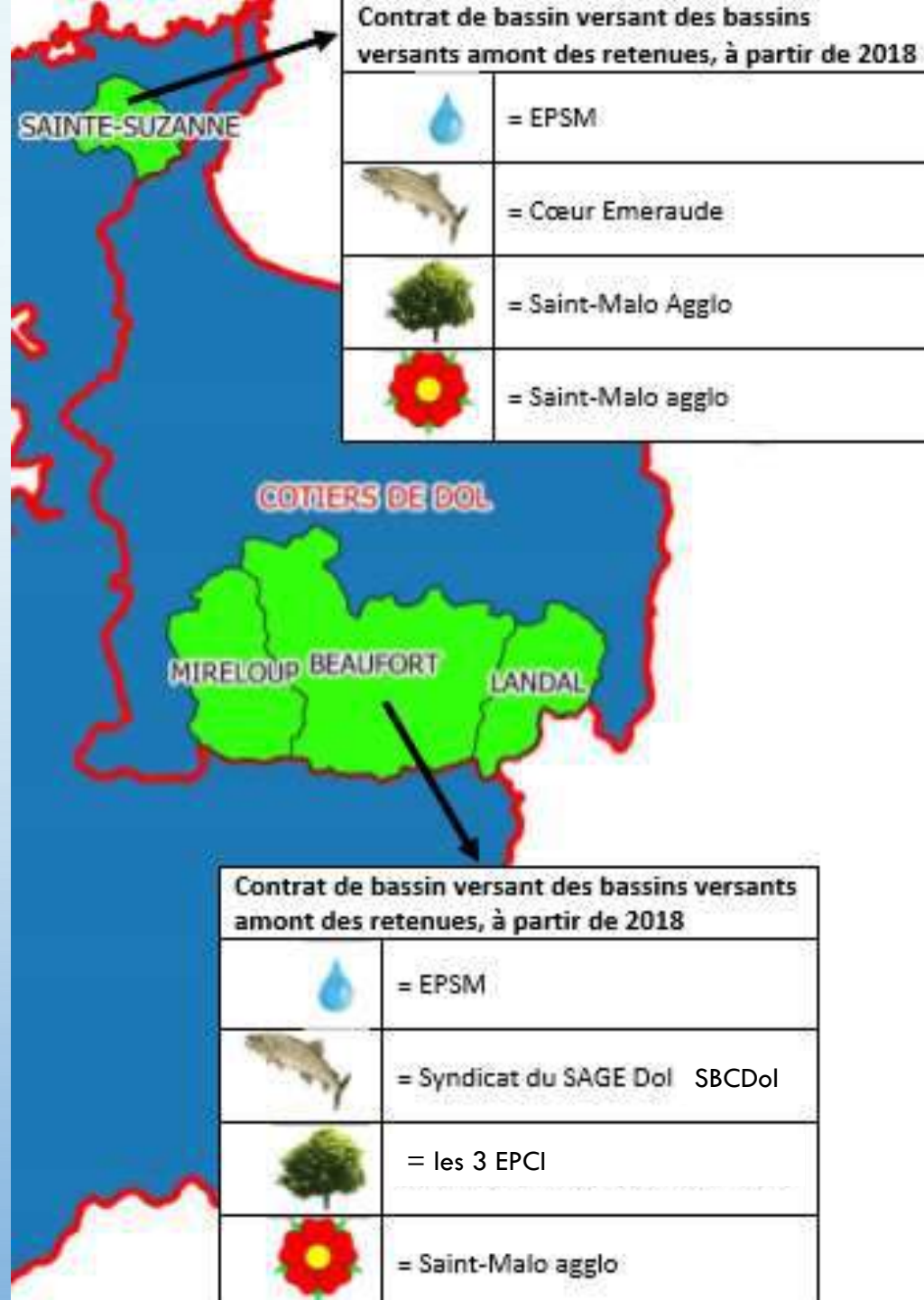
Service public de production d'eau potable

CARTE DE GOUVERNANCE

BASSINS VERSANTS gérés par Eau du Pays de Saint-Malo
SAGE Concernés

Légende des compétences

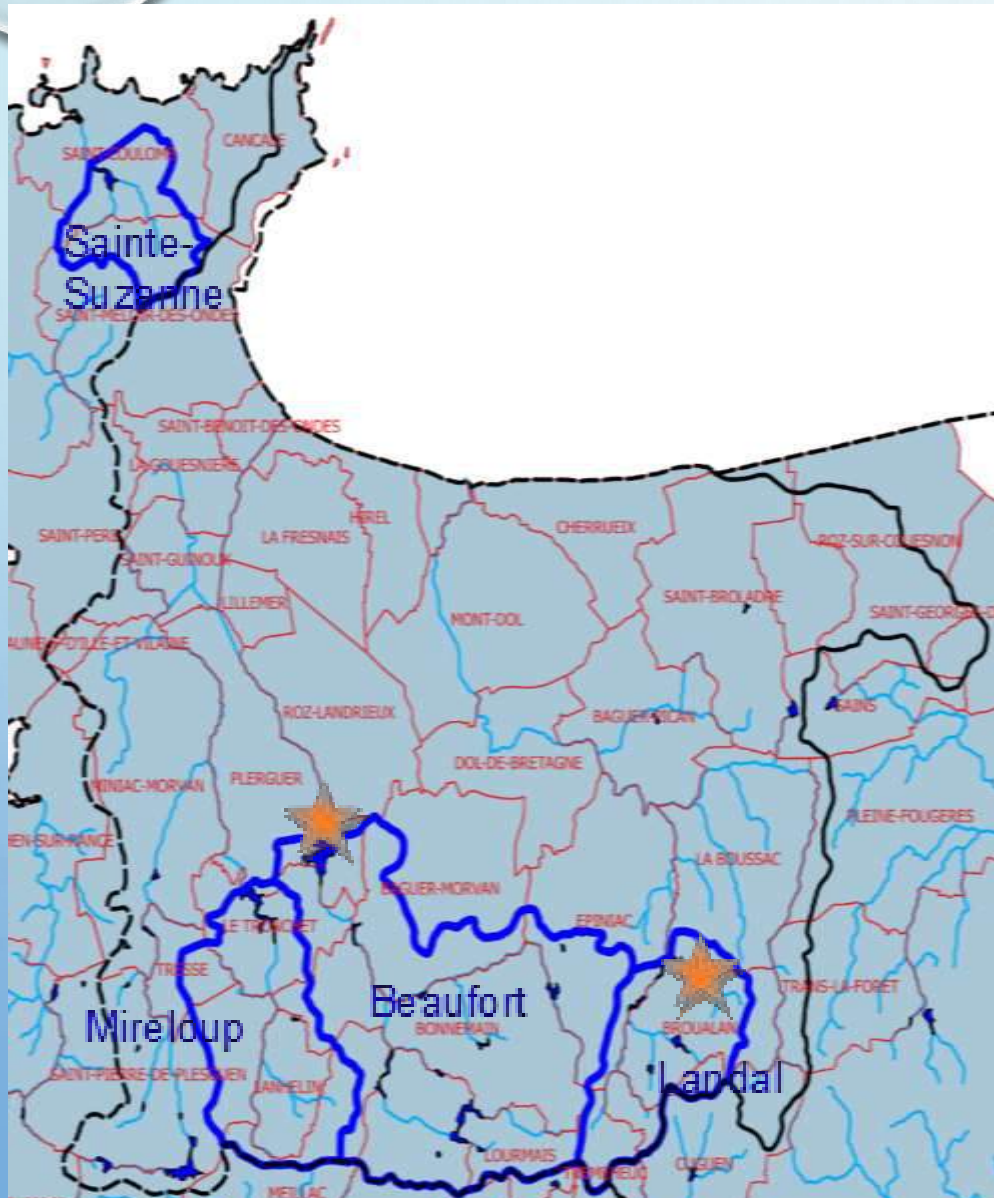
-  Protection de la ressource en eau, actions agricoles et non agricoles
-  Gestion des milieux aquatiques = GEMAPI
-  Qualité des eaux littorales
-  Replantation de bocage
-  Natura 2000



ETUDE-DIAGNOSTIC : LES OBJECTIFS, LES ATTENDUS

- CONNAITRE ET FAIRE PARTAGER L'ÉTAT DES LIEUX PRÉCIS DES PRATIQUES/PRESSIONS AGRICOLES ET NON AGRICOLES SUR CES BASSINS VERSANTS
- DÉFINIR UN PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS ET COMMUNIQUER POUR LANCER CES ACTIONS ; PRÉPARER LES MAEC
- RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS ET INDICATEURS NÉCESSAIRES POUR ÊTRE IMMÉDIATEMENT DANS L'ACTION À L'ISSUE DE L'ÉTUDE
- **CONCERTE** TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET ÉLABORER AVEC EUX LES ACTIONS ; PROPOSER DES ACTIONS **SUR LA BASE DU VOLONTARIAT**
- RÉPONDRE À LA DEMANDE DES SERVICES DE L'ÉTAT PAR RAPPORT AUX CAPTAGES PRIORITAIRES

LES CAPTAGES PRIORITAIRES



15 communes, dont 6 avec le bourg sur les bassins versants :
Le tronchet, Plerguer, Lanhelin, Tressé, Saint-Pierre de Plesguen, Meillac, Miniac-Morvan, Bonnemain, Combourg, Lourmais, Epiniac, Tréméheuc, Broualan, la Boussac, Cuguen

277 exploitations agricoles

3 retenues : surface totale amont 111 km²

- **Mireloup** (surface amont = 28 km²)
- **Beaufort** (surface amont = 63 km²)
- **Landal** (surface amont = 20 km²)

★ **Captages prioritaires** pour les pesticides : définis dans le SDAGE Loire Bretagne 2016-2021
Demande de mis en place d'un programme d'actions, en lien avec les services de la Préfecture (DDTM et DRΔΔF)

LES RÔLES DE CHACUN

LES SERVICES DE L'ETAT

SONT CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE PAR
DES CONTRÔLES

- LA DDTM 35 POUR LES CONTRÔLES NITRATES
- LA DRAAF POUR LES CONTRÔLES PESTICIDES



LE SYNDICAT D'EAU = EAU DU PAYS DE SAINT-MALO

EST CHARGÉ DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE
EN EAU SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

- EN RÉALISANT UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC ET DES TESTS
- EN PROPOSANT UN PROGRAMME D'ACTIONS CONCERTÉ AGRICOLE ET NON AGRICOLE

~~Pas de transfert de données~~

LES RÉSULTATS ET LES PROPOSITIONS DE L'ÉTUDE POUR RÉDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES

- **SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU : DE MAI À DÉCEMBRE 2016**
- **PROPOSITIONS D' ACTIONS AGRICOLES**
- **PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES :**
 - **COMMUNES**
 - **PARTICULIERS / PAYSAGISTES**
 - **SCOLAIRES**
 - **MAIS AUSSI : RÉSEAUX ROUTIER ET FERRÉ, GOLFS, ...**

QUALITÉ DE L'EAU

- Bon état
- État moyen
- État médiocre
- Mauvais état

Bilan de la qualité physico-chimique de l'eau sur les bassins versants amont des retenues :

Source : EPSM de mai à décembre 2016

Nom de la retenue	Nom de la masse d'eau		Nitrates Quantile 90 en mg/L	Phosphore total Quantile 90 en mg/L	Matières organiques Quantile 90 en mg/L	Pesticides En µg/L
Mireloup	LE MELEUC		6,8	0,97	15,6	Objectif atteint à 63% Moyenne : 0,68 µg/L ; Max : 1,29µg/L 22 molécules dont 36% agricoles
Beaufort	LE BIEZ JEAN amont		2,8	0,27	13,6	Objectif atteint à 100% Moyenne : 0,11µg/L ; Max : 0,17 µg/L 13 molécules dont 46% agricoles
Landal	LE LANDAL	Affluent 1	8,0	0,50	12,5	Objectif atteint à 100% Moyenne : 0,10µg/L ; max : 0,27 µg/L 10 molécules dont 33% agricoles
		Affluent 2	31,1	0,25	6,4	Objectif atteint à 88% Moyenne : 0,23µg/L ; Max : 1,03µg/L 20 molécules dont 45% agricoles

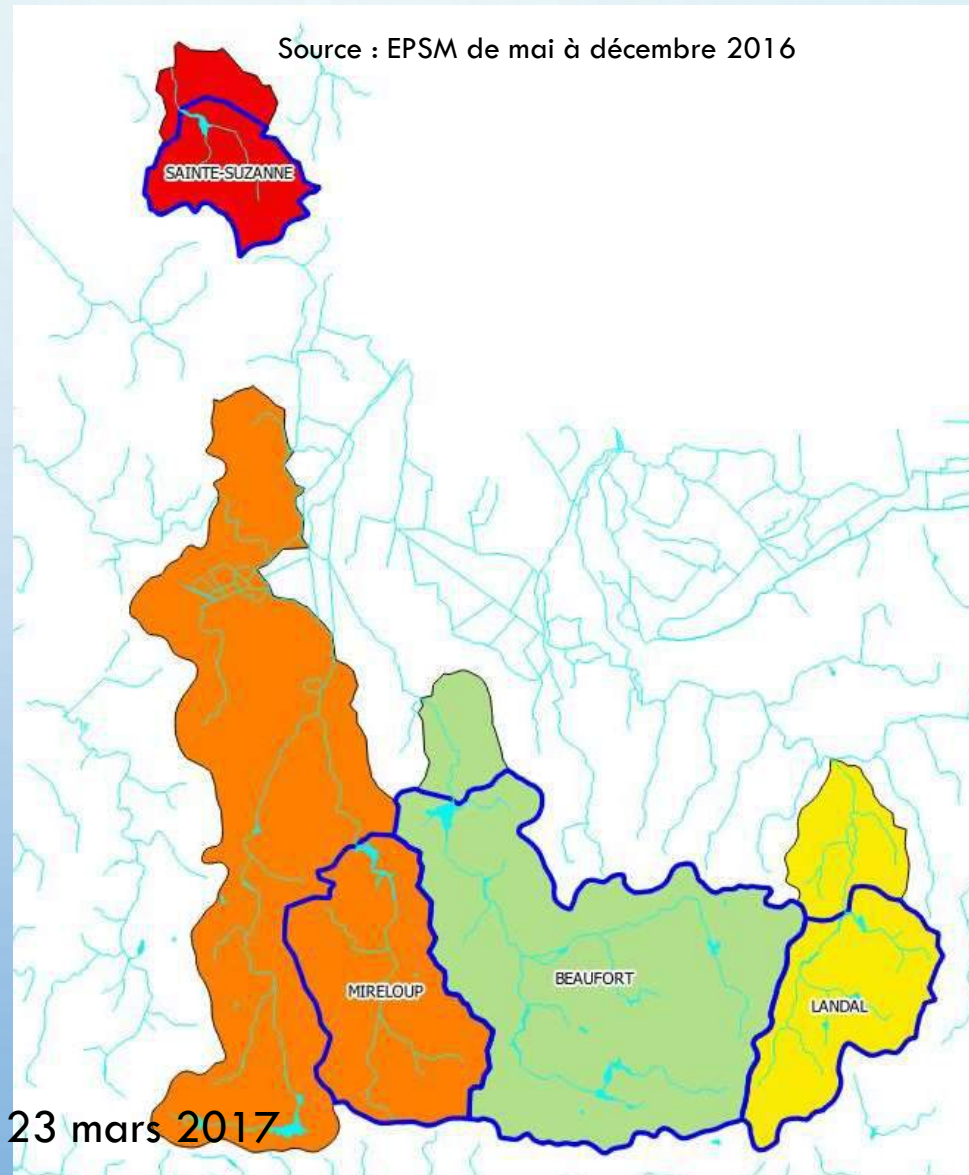
QUALITÉ DE L'EAU EN PESTICIDES



Les molécules retrouvées sont des désherbants en grande majorité.

Le glyphosate et l'AMPA sont très souvent retrouvés.

Les molécules non agricoles ou mixtes sont les plus retrouvées.



PROPOSITIONS D' ACTIONS AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- DÉSHERBAGE MÉCANIQUE BLÉ, MAÏS :
 - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR S'APPROPRIER LA TECHNIQUE
 - DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIELS
- DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION :
 - GESTION DES PHYTOS À LA FERME (AQUASITE) : REMPLISSAGE, VIDANGE, RINÇAGE ETC.
 - RISQUE DE TRANSFERT DES PARCELLES : DIAGNOSTIC PARCELLES À RISQUE (DPR)
 - MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAEC) RÉDUCTION DE DOSES OU CHANGEMENT DE SYSTÈME
 - CONSEIL INDIVIDUEL POUR LA RÉDUCTION DE DOSE
 - GROUPE POUR ÉTUDIER LES MARGES
- JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'EMPLOI DU GLYPHOSATE...
- AMÉNAGEMENTS EN BAS DE PARCELLES : BANDES ENHERBÉES, BOCAGE, ETC.

PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- **LES USAGES DES COLLECTIVITÉS** (SOURCE : ÉTUDE-DIAGNOSTIC BASSIN VERSANT 2015

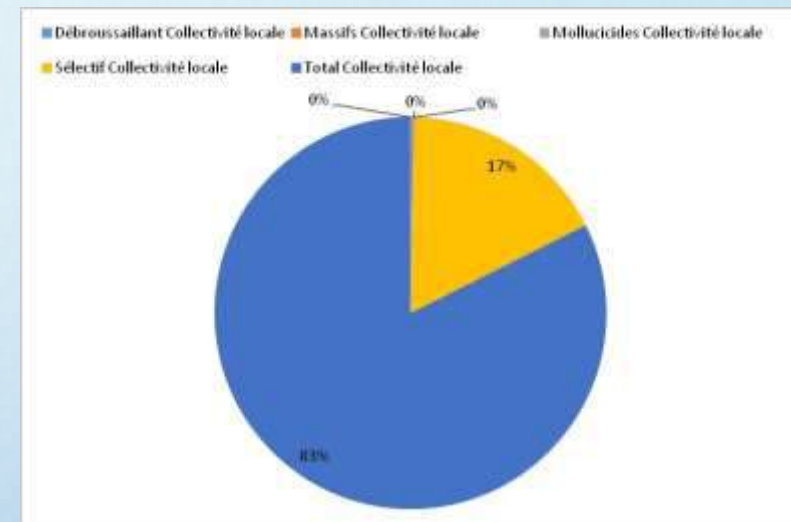
SUR 15 COMMUNES) :

- EN 2015, LES COLLECTIVITÉS UTILISAIENT 44% DES PESTICIDES TOTAUX NON AGRICOLES DU BASSIN VERSANT
- EN TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES DÉSHÉRBANTS TOTAUX, À BASE DE GLYPHOSATE
- PARFOIS SUR DES SURFACES IMPERMÉABLES
- 1 COMMUNE LABELLISÉE « ZÉRO PHYTO » PAR LA RÉGION

- **DES CHANGEMENTS DÉBUT 2017 :**

- 2 COMMUNES LABELLISÉES « ZÉRO PHYTO » PAR LA RÉGION
- UNE APPLICATION DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION « LOI LABBÉ »

Journée pour les alternatives aux pesticides – 23 mars 2017



PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- UN SUIVI PERSONNALISÉ DE LA COMMUNE :

- UNE VISITE ANNUELLE POUR ÉVALUER LES PRATIQUES AVEC LES AGENTS ET LES ÉLUS
- UNE AIDE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS ET LE DOSSIER DE FINANCEMENT
- DES CONSEILS POUR LA GESTION DE CERTAINS ESPACES : REMISE EN HERBE, RÉFECTION D'ESPACES, PLANTATIONS, GESTION DIFFÉRENCIÉE...
- LA FOURNITURE D'ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC : ARTICLES, PANNEAUX...

 **SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX, 5 NIVEAUX POUR ALLER VERS LE ZÉRO PHYTO AVEC LE SYNDICAT :**

NIVEAU 1 : RESPECT DES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

NIVEAU 2 : UTILISATION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES

NIVEAU 3 : ABSENCE DE PESTICIDES SUR LES SURFACES IMPERMÉABLES

NIVEAU 4 : PLUS D'UTILISATION DE PESTICIDES DE SYNTHÈSE, Y COMPRIS DANS LES JARDINS FAMILIAUX

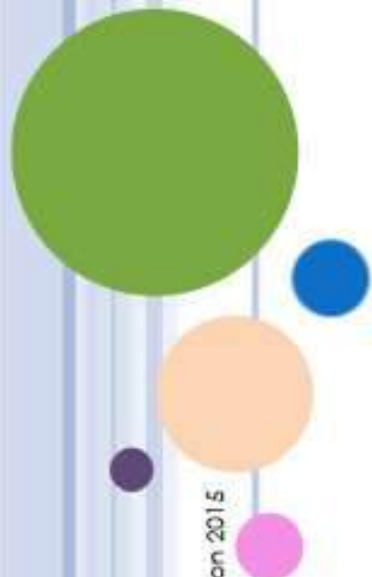
NIVEAU 5 : PLUS D'UTILISATION DE PESTICIDES (BIOCIDES, BIOCONTROLES, AB...)

Journée pour les alternatives aux pesticides – 23 mars 2017



Charte d'entretien des espaces des collectivités

Engagement des collectivités du bassin versant amont de la retenue de Beaufort



Version 2015



Soutenue par : le Département 22, le Département 29, le Département 35, le Département 56, Le Conseil régional de Bretagne,
l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Etat



PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

Notre *Commune "eau" naturel* met en place de nouvelles pratiques pour entretenir sans pesticides.

Espace sans pesticides!



Notre *Commune "eau" naturel* met en place de nouvelles pratiques pour entretenir sans pesticides.

Ici les pesticides sont hors-jeu!



Notre *Commune "eau" naturel* met en place de nouvelles pratiques pour entretenir sans pesticides.

cimetière sans pesticides!

Les pesticides sont dangereux pour la santé.



Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU
Équivalant sur les cartes IGN 1:25 000^e
Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 30 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUTS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1:25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr> et <http://brat.bretagne.agriculteurs.gouv.fr/bratpref/>

PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- DES JOURNÉES D'INFORMATION / DÉMONSTRATIONS COLLECTIVES APPLIQUÉES POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS :
 - MATÉRIELS DE DÉSHÉRBAGE ALTERNATIFS
 - CIMETIÈRES SANS PESTICIDES
 - TERRAINS DE SPORT VERS LE ZÉRO PHYTO
 - GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS
 - GESTION DES MASSIFS DE FLEURS
 - AMÉNAGEMENTS POUR LIMITER L'ENTRETIEN
 - ...
 - (À LA DEMANDE)

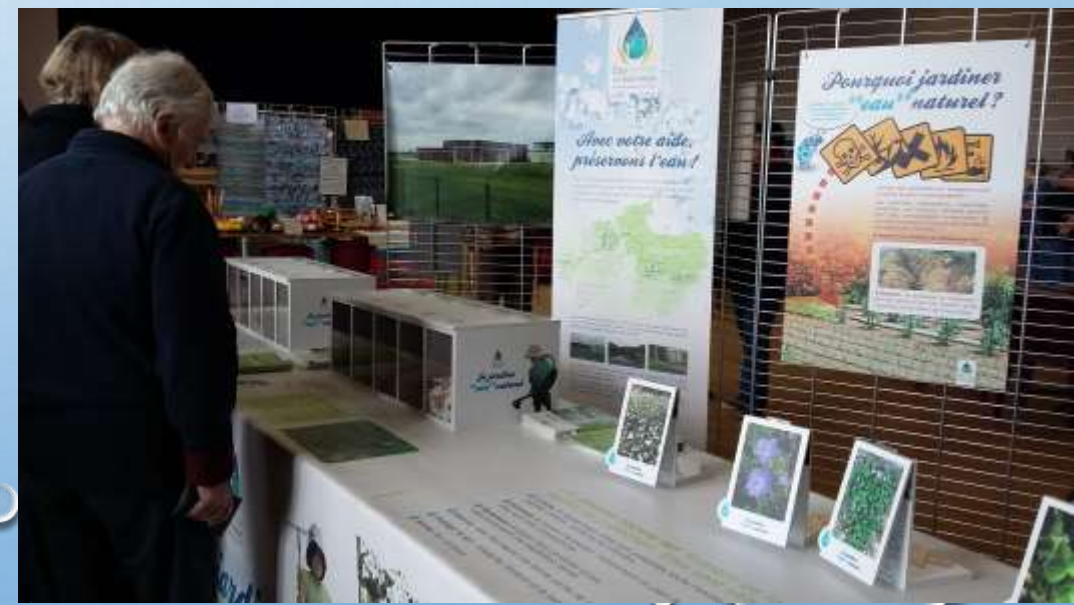


PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- POUR LE GRAND PUBLIC, SUR LE THÈME DU JARDINAGE AU NATUREL :
 - UN TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LE SAGE
 - DES OUTILS DE COMMUNICATION : PLAQUETTES, GUIDE PRATIQUES
 - UNE EXPOSITION INTERACTIVE « JE JARDINE 'EAU' NATUREL » À DISPOSITION POUR DES ÉVÈNEMENTS LOCAUX
 - PARTICIPATION À BIENVENUE DANS MON JARDIN
 - TRAVAIL AVEC LES DÉCHETTERIE, PEPINIERISTES...
- POUR LES PAYSAGISTES :
 - INFORMATION DES RISQUES POUR LA SANTÉ
 - INCITATION AUX TECHNIQUES ALTERNATIVES

Journée pour les alternatives aux pesticides – 23 mars 2017



PROPOSITIONS D' ACTIONS NON AGRICOLES

LIMITER L'USAGE ET L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOS

- POUR LES SCOLAIRES :
 - FINANCEMENT DE 2 JOURS D'ANIMATIONS DANS LES CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES (VOIRE MATERNELLES) DU BASSIN VERSANT
 - 3 THÈMES DÉVELOPPÉS :
 - LA RIVIÈRE, CYCLES DE L'EAU NATUREL ET DOMESTIQUE, POLLUTIONS DE L'EAU, FAUNE ET FLORE AQUATIQUES...
 - LES ARBRES, DÉCOUVERTE, ESSENCES LOCALES, RÔLE DE L'ARBRE DANS LA PROTECTION DE L'EAU, LES PAYSAGES
 - LE JARDIN, TECHNIQUES DE JARDINAGE AU NATUREL (PAILLAGES, RÉCUPÉRATION D'EAU, COMPOST, SEMIS, DÉSHÉBAGE MANUEL...), SEMIS, PLANTATIONS, RÉCOLTES...
 - ANIMATIONS EN CLASSE ET SUR LE TERRAIN
 - RÉALISATION D'UN JOURNAL DES ANIMATIONS TOUS LES ANS

ACTIONS PESTICIDES PROPOSÉES SUR LES BASSINS VERSANTS DES RETENUES DE MIRELOUP, BEAUFORT ET LANDAL

Notre *Commune "eau" naturel*
met en place de nouvelles pratiques
pour entretenir sans pesticides.

**Espace
sans
pesticides !**

Les pesticides
sont dangereux pour la
santé ! Ils seraient impliqués
dans nombre de maladies dont les
cancers, les troubles neurologiques
(Parkinson, Alzheimer), les
problèmes d'infertilité et de
malformations...



MERCI DE VOTRE ATTENTION
DES QUESTIONS ?

BÉRANGÈRE HENNACHE – EAU DU PAYS DE SAINT-MALO

06 74 44 22 69

PROTECTION.RESSOURCE@SMPEPCE.FR

Journée pour les alternatives aux pesticides – 23 mars 2017

